

Domainaine Public

DP

JAA
1002 Lausanne

1er février 1996 – n° 1243
Hebdomadaire romand
Trente-troisième année

Marchés: l'air du large

Le Conseil fédéral veut libéraliser encore les échanges internationaux de biens, de services, de capitaux et de technologie. Il serait tenté d'y ajouter les transferts de travailleurs, mais il sait leur caractère «largement immobile»; ce qui n'empêche pas l'emploi dans les différents pays de se trouver en concurrence de fait, vu la mobilité croissante des autres facteurs de production. Bien entendu, les visions libre-échangistes du Conseil fédéral en matière de commerce international lui sont inspirées par sa propre administration, qui opère à Berne mais en étroite relation avec Zurich, capitale suisse des affaires.

Par l'effet d'une très ancienne division du territoire décisionnel, les relations économiques avec l'étranger échappent au Département des affaires étrangères (anciennement Département politique) pour être du ressort du Département de l'Economie publique, à travers son Office fédéral des Affaires économiques extérieures. Le directeur de cet Office porte depuis longtemps le titre de secrétaire d'Etat, histoire de ne pas déchoir vis-à-vis de ses pairs, tous ministres, du commerce extérieur le plus souvent. Il est vrai que chef de LA Division économique, cela faisait un peu cheap, même quand on s'appelait Hans Schaffner ou Paul Jolles.

Parmi les prérogatives de l'OFAEE, il y a, outre le privilège de former les cadres du Vorort et certains grands patrons (David de Pury en fut de longues années vice-directeur), celui de publier un rapport, semestriel de 1973 à 1984, annuel depuis lors, sur la politique économique extérieure. Ce document important, dont les Chambres prennent un peu distraitemment acte, fait à la mi-janvier le point sur la position de la Suisse face au reste du monde. Cette année, M. le secrétaire d'Etat Franz Blankart a fait signer au Conseil fédéral un rapport particulièrement clair et peu diplomatiquement catégorique.

«Face à une économie mondiale en voie de globalisation, la politique économique extérieure suisse doit faire l'objet d'une nouvelle orientation». Et de recommander l'accès aux marchés étrangers pour les marchandises, les services, les facteurs de production (investissements, technologie, travail) suisses. Il y va, paraît-il, de la compétitivité

internationale de notre pays.

Le rapport ne le dit pas expressément, mais ses auteurs considèrent de toute évidence que la place économique suisse se trouve mise en danger par la persistance des obstacles non tarifaires au commerce international (l'OMC a de beaux jours devant elle), par la lenteur du rapprochement avec l'Union européenne, par une politique fiscale trop peu incitative, etc. Variations sur les thèmes récurrents du libéralisme traditionnellement développés par l'OFAEE, traités cette fois à la sauce de la globalisation et assortis de clauses – nouvelles – de sauvegarde préservant «le dialogue entre partenaires sociaux, la paix sociale, l'équilibre régional et l'environnement».

Le rapport met aussi en évidence le déséquilibre croissant entre les investissements suisses à l'étranger, en constante progression, et le mouvement inverse, en repli depuis 1990. A cet égard, les derniers chiffres publiés par la Banque nationale confirment les inquiétudes suscitées par l'évolution de la place de travail suisse. Certes, les entreprises suisses créent des emplois, mais à l'étranger où elles occupent plus de 1 400 000 personnes, dont les quatre cinquièmes dans les pays industrialisés.

Systématiquement, les investisseurs suisses misent sur la sécurité contagieuse, se ruant comme leurs concurrents vers les pays producteurs d'Extrême-Orient. Ce faisant, ils négligent, contrairement à leurs concurrents, d'autres pays nouvellement industrialisés, pourtant tout aussi prometteurs. Le cas du Brésil est à cet égard frappant: la Suisse, traditionnellement 3e ou 4e au classement des investisseurs étrangers, rétrograde actuellement pour n'avoir pas perçu à temps le redressement pourtant spectaculaire opéré par un immense pays enfin devenu maître de son taux d'inflation – et, de plus en plus, des procédures démocratiques.

Morale: au nombre des mesures à prendre pour renforcer la compétitivité internationale de notre pays, il faudrait inscrire l'encouragement de deux qualités, évidemment plus difficiles à promouvoir que les ouvertures libre-échangistes: la capacité de discernement et l'audace des investisseurs suisses.

YJ

L'épée dans les reins

Plus de déficit en 2001, un milliard économisé chaque année. M. Villiger a ébauché son plan. L'effet d'annonce et la réception médiatique ont été réussis. Examen critique et refus catégorique de la méthode.

REPÈRES

Le déficit du budget 1996 de la Confédération est de 4,3 milliards (44,1 mia aux dépenses; 39,8 mia aux recettes).

Dans l'appréciation, il faut tenir compte de plusieurs facteurs:

- la méthode comptable. Ainsi le déficit a été allégé en laissant jusqu'au dernier moment flotter certains prêts entre le budget du compte financier et celui des résultats.

- l'inflation, qui fera croître aussi bien les recettes que les dépenses. De surcroît l'inflation allège le poids de la dette consolidée à long terme.

- les intérêts à court et à long terme qui déterminent le poids de la dette, ou certains ratios comme le rapport intérêts/recettes.

Le dosage d'appréciation de ces critères n'autorise pas que, sur la seule base du montant du déficit, le Conseil fédéral se voie confier les pleins pouvoirs.

(ag) Il y a chez M. Villiger comme une candeur physique que souligne un sourire désarmant: on lui achèterait une voiture d'occasion. Mais l'homme est habile et bien formé à l'exercice du pouvoir, rodé par une année de présidence. S'il est aux Finances, c'est parce que la droite radicale l'a voulu. Et pour y faire une politique réclamée par elle. C'est d'ailleurs aux délégués de son parti qu'il a réservé la primeur de son programme.

Le centre, par rapport à quoi?

Les conseillers fédéraux radicaux ont dit ou fait savoir qu'ils n'adhérait pas aux thèses du Livre blanc, prônées par quelques grands patrons de l'économie. Au refus ils auraient pu joindre un merci; pour leur «non» ils se donnent à peu de frais une image de centriste. Les ultras en prolongeant fortement à droite la ligne des positionnements ont du même coup déplacé le centre. M. Villiger s'appête à faire une politique musclée de réduction des déficits, dans des délais courts et sans nouvelles recettes. C'est d'une orthodoxie de droite plus rigoureuse que les méthodes de la majorité des pays européens; la comparaison renvoie à la droite républicaine des Etats-Unis. Grâce au Livre blanc et à l'illusion d'optique qu'il crée, on a cru voir «un juste milieu».

La méthode

L'objectif, réduction du déficit d'un milliard chaque année pendant cinq ans, serait présenté au peuple pour recevoir, par disposition constitutionnelle transitoire, une légitimité forte. Si dans ce délai le Parlement n'a pas exécuté le mandat, le Conseil fédéral disposerait de pleins pouvoirs pour remédier à l'impuissance ou l'incompétence des députés.

La méthode, en apparence, innove en rendant lisible la politique: objectif, délai d'exécution, résultat contrôlé, correctif en cas d'insuffisance. Mais les réserves les plus fortes doivent être faites.

Il est connu et vérifié qu'en matière de dépenses le peuple dédouble sa position; il est pour la réduction des déficits, mais contre des projets précis d'économies ciblées. Genève tout récemment a illustré cette ambivalence de manière exemplaire. Par conséquent le peuple suisse dira «oui» au rétablissement des finances fédérales. Et vraisemblablement, à la suite de référendums, il dira «non» à des propositions concrètes. Ce peuple désavouera le peuple. Comment, sur ces exercices contradictoires de la démocratie directe, fonder la légitimité de pleins

pouvoirs conférés à un Conseil fédéral dont on ignore qui le composera en 2001.

Constitutionnellement

En soi la délégation de pouvoirs à l'autorité exécutive est une affaire grave; il n'y a été recouru qu'en circonstances exceptionnelles, 1914, 1939, 1933 (en raison de la crise). De surcroît l'article 89 bis permet d'agir dans l'urgence.

Mais notre droit constitutionnel ignore absolument la délégation de pleins pouvoirs à terme, en fonction d'un objectif non réalisé. C'est une monstruosité juridique. Au nom de quoi la réduction du déficit à moins d'un milliard justifierait-il en 2001 des pleins pouvoirs attribués par anticipation? Imaginons que ce déficit soit encore de deux milliards, la moitié de l'actuel. Ce ne serait pas une situation telle qu'elle l'emporte sur d'autres facteurs qui devront être appréciés sur le moment même: inflation ou déflation, fracture sociale, etc...

Tout recours aux pleins pouvoirs est une atteinte grave à la séparation des pouvoirs, donc à l'ordre juridique. Mais décrétés à terme, pour sanctionner un Parlement incapable, ils feraient glisser notre droit dans le style plébiscitaire; on ne serait plus très loin du référendum à la française. Rien ne nous est plus contraire. Et qu'est-ce que cette machine de guerre contre un Parlement qui sera renouvelé avant que tombe la sanction?

C'est non!

Que chacun à sa place fasse son travail; que le Conseil fédéral définisse son programme de redressement des finances fédérales, que le Parlement accepte ou refuse, que le peuple arbitre, qu'il tienne compte des résultats lors du renouvellement des Chambres et l'on verra si en 2001, ou avant, ou après, il faut recourir à des moyens exceptionnels que la Constitution autorise déjà. Le refus de l'aventurisme juridique est catégorique. ■

PRÉCISION

Distinguer l'utile du superflu ne signifie pas encore rationner

(*réd.*) La législation fédérale sur l'assurance-maladie exclut la prise en charge de l'échographie de la hanche des nouveaux-nés

Quand les vestiges du passé retrouvent leur attrait

L'augmentation importante des primes d'assurance-maladie qui frappe certaines catégories d'assurés donne une valeur toute particulière au libre-passage garanti par la nouvelle législation. Comparez et faites votre choix. Et cette comparaison des primes a révélé l'existence d'îlots privilégiés dans l'océan des hausses: les caisses locales.

RÉFÉRENCE

Pierre Rosanvallon, *La crise de l'Etat-providence*, Paris, 1981, Seuil.

(*jd*) Une huitantaine de caisses locales, dans toute la Suisse, essentiellement en Valais et dans les Grisons, pratiquent des tarifs sans concurrence. Ainsi par exemple la caisse de la commune de Gondo (VS), sur le versant sud du Simplon, demande à ses membres 58 francs par mois seulement pour l'assurance de base. Le rêve pour les citoyens romands! Mais ne vous précipitez pas, comme des centaines de clients potentiels l'ont fait ces dernières semaines: la loi permet à ces caisses de refuser les candidatures des personnes non domiciliées dans leur zone statutaire d'activité ou de leur imposer des cotisations plus élevées. Sans quoi elles ne pourraient survivre.

Si l'aubaine est inaccessible, tentons pourtant de comprendre comment ces caisses locales réussissent à maintenir leurs primes à un tel niveau. Tout d'abord elles ne supportent que des frais administratifs minimes; souvent une seule personne gère la mutuelle, à temps partiel. Par ailleurs l'offre médicale est restreinte, ce qui, on le sait, ne pousse pas à la consommation. Ainsi à Gondo, en l'absence de médecin, c'est une infirmière qui règle 80% des cas. Enfin, des relations personnelles étroites – les sociologues parleraient d'un contrôle social étroit – dissuadent les assurés et le médecin de «profiter» de la caisse.



en tant que prévention généralisée. Nous citons ce cas dans DP 1239 («Serons-nous obligés de rationner?») pour illustrer le phénomène de rationnement des soins engendré par la croissance des coûts de la santé.

Contrairement à notre affirmation – «les pédiatres se sont insurgés» –, la corporation des pédiatres a recommandé cette mesure, restrictive en apparence seulement. En effet, un spécialiste peut facilement détecter un problème de ce genre par un examen manuel, diagnostic qui peut alors être confirmé et précisé par une échographie.

La prise en charge systématique par l'assurance-maladie de cette analyse préventive aurait encouragé un suréquipement technique qui, à son tour, aurait conduit à la généralisation de cet examen, dans une spirale vicieuse bien connue.

Il ne s'agit pas de rêver; la Suisse n'est plus rurale mais urbaine et il n'est pas question d'imaginer l'avenir des relations sociales sur le modèle des communautés alpines, un modèle qui ne présente par ailleurs pas que des avantages. Pourtant, en creux, les caisses mutuelles locales nous indiquent les faiblesses du système dominant aujourd'hui: des sociétés d'assurance toujours plus puissantes, en effectifs comme en bureaucratie, capables certes de négocier âprement avec les prestataires de services – médecins et hôpitaux – mais perçues par leurs membres comme des entités étrangères.

De l'assurance-maladie, on peut parler comme l'a fait Pierre Rosanvallon de l'Etat-providence: «un agent central de redistribution et donc d'organisation de la solidarité (qui) fonctionne comme un grand interface: il se substitue au face à face des individus et des groupes. Du même coup, il se présente pour ces derniers comme une donnée, un système autonome et indépendant d'eux, alors qu'il ne résulte dans son fonctionnement financier que de l'interaction de l'ensemble des prélèvements et des prestations affectant chaque individu». D'où une «solidarité mécanique» induite par l'opacité et l'anonymat des rapports sociaux et qui favorise le chacun pour soi et l'irresponsabilité: je paie, donc je profite au maximum de l'institution.

Pour pallier cet affaiblissement des rapports sociaux, on tente aujourd'hui de leur substituer des mécanismes de marché. Ainsi les caisses de santé (HMO), autorisées par la législation fédérale, parviennent à proposer des primes réduites parce que soignants et assurés trouvent un intérêt économique à faire un usage économe des prestations. Bien sûr, ce mécanisme ne produit pas une plus grande visibilité des rapports sociaux, pas plus qu'il ne restaure une morale de la solidarité telle qu'on peut l'observer dans les mutuelles locales. Imaginer une telle restauration à une échelle plus vaste que les expériences ponctuelles et rurales citées ci-dessus, c'est postuler avec Rosanvallon l'émergence d'un espace post-socialdémocrate. A savoir une alternative à la solidarité mécanique favorisant l'expérimentation de la solidarité négociée et plus d'autonomie des personnes et des groupes dans la recherche de solutions à leurs problèmes. ■

L'apport nécessaire des syndicats

(jd) Des cantons et des communes toujours plus nombreux entreprennent une réforme en profondeur de leur administration. Ces changements ne sont pas sans inquiéter les fonctionnaires qui peuvent craindre pour leur statut et la qualité du service public. Des craintes fondées lorsque les innovations proposées relèvent plus d'un souci d'économie que de la volonté d'améliorer le fonctionnement et les prestations de l'administration.

L'importance de l'enjeu devrait inciter les syndicats à participer activement à ce processus pour y faire prévaloir leur point de vue et non, comme on peut l'observer ici et là en Suisse romande, à adopter par principe une position défensive et purement négative.

Le syndicat des services publics (SSP) de Bâle-Ville a choisi l'offensive. Après avoir contribué à l'échec d'un projet de privatisation du ramassage et de l'incinération des ordures, il monte maintenant au créneau en affirmant haut et clair les objectifs et les conditions d'une réforme de l'administration, une réforme dans laquelle il compte bien s'impliquer. Résumé.

- Des services publics efficaces et fiables constituent un avantage important aussi bien pour l'économie que pour la qualité de vie et la culture d'une métropole régionale telle que Bâle.

- Une administration orientée vers les résultats court le risque de subordonner exclusivement son action à des considérations de coûts économiques. Or en matière de santé

et d'éducation, par exemple, l'évaluation des services publics ne peut se limiter à des critères quantitatifs.

- Dans le cadre de la sous-traitance ou de la délégation de tâches à des tiers, l'Etat doit veiller à ne pas tomber dans la dépendance d'une entreprise privée dominante et à ne pas se soustraire au contrôle démocratique.

- Le SSP est d'avis que l'équilibre structurel des finances cantonales doit être rétabli à moyen terme.

- Le SSP est favorable à un examen critique du statut des fonctionnaires, à condition que soit garantie une protection efficace contre les licenciements abusifs, tout particulièrement dans le cas des agents exposés du fait de leurs fonctions.

- L'Etat a besoin d'agents compétents, engagés et fiables. Pour favoriser ces qualités, il doit assumer ses responsabilités sociales d'employeur en offrant des conditions de travail favorables aux femmes et aux familles.

- L'accès aux prestations publiques de base doit être garanti à toutes et à tous, sans considération de revenu, de sexe, d'âge et d'origine. ■

EN BREF

Qui se souvient qu'à la fin du siècle passé l'Armée du Salut a été persécutée en Suisse romande et plus particulièrement dans les cantons de Vaud et de Genève.

Un certificat de formation professionnelle dans l'un des trois pays de la «Regio basilensis» est délivré depuis peu. «Un manuel spécifique définissant les systèmes d'éducation et de formation professionnelle dans les trois pays de la région existe depuis 1995 en allemand». L'édition française est à l'étude.

Le siège du Parti Démocrate-Socialiste de Bâle-Ville est menacé aux prochaines élections au Conseil d'Etat bâlois. Fort de son succès aux dernières élections nationales (cinq des sept sièges fédéraux), le Parti socialiste mettra tout en œuvre pour conquérir un troisième siège au gouvernement.

Les réorganisations du Département militaire fédéral ont vu la disparition, à fin 1965, de l'Intendance du matériel de guerre qui existait depuis 1850. Deux organisations nouvelles, de dimension réduite, lui ont succédé: l'Office fédéral des exploitations des Forces terrestres et l'Office fédéral des armes et des services de la logistique.

L'Office fédéral de statistique publie un document de 28 pages sur *Les femmes et les élections au Conseil national de 1995*. Ce texte comprend une comparaison avec les élections au Conseil national depuis 1971.

Les gains boursiers

(ag) La bourse suisse s'est bien portée en 1995. L'indice des principales actions cotées (SPI) a connu une croissance de 22%. Dans la mesure où des contribuables suisses ont décidé une prise de bénéfice, qui a pu être substantielle, il faut une fois de plus rappeler que ces gains ne sont pas imposables.

Les commentateurs ont relevé que les performances des sociétés suisses ne justifient pas un tel bond. L'afflux de capitaux, notamment européens, explique cette poussée qui est la plus forte des bourses d'Europe. A défaut d'un rendement en dividende, les investisseurs peuvent espérer un bénéfice de change en cas de revente. Mais la distorsion entre le rendement des sociétés et leur valeur boursière risque, pour autant que le franc suisse s'affaiblisse, de provoquer un tassement amplifié. On est très loin des règles ordinaires de l'économie, censées récompenser le meilleur. ■

TOP 500

Parmi les 500 premières sociétés européennes, 25 firmes suisses. Les chimiques et Nestlé sont en tête. On notera, à la 345^e place, l'entreprise de l'anti-européen Blocher: EMS Chemie.

(Classement du *Financial Times/ATS*, 25.1.1996)

La mutation du travail

Le travail se raréfie. Il disparaîtra peu à peu et notre société ne saura y faire face, annonçait Keynes. Notre imaginaire social a de la peine à suivre, face au découplage auquel nous assistons entre travail humain et productivité. Certains, comme le sociologue Roger Sue, appellent de leurs vœux un nouveau type d'économie.

REPÈRES

Le Forum Guerre et paix sociale – A la recherche d'un nouveau contrat social en Suisse – s'est tenu vendredi 26 janvier à l'Université de Neuchâtel.

(vb) Les organismes d'entraide sont devenus peu à peu des interlocuteurs politiques. Plus connus sous le nom d'ONG, depuis leur percée internationale, ils disputent aux sphères autorisées les grands thèmes qui font leur ordinaire. Caritas suisse entendait bien se pencher sur l'asphyxie annoncée de l'Etat-providence et légitime sa position en vertu du rôle qui lui incombe dans la gestion de l'exclusion sociale, comme elle le fait dans la question de l'asile.

Devant l'impasse qui guette les systèmes de protection sociale et dont les causes sont connues, c'est d'imagination dont nous avons besoin. Que ce soit pour trouver de nouvelles ressources à même de financer le social (taxer les robots, taxer les entreprises sur la valeur ajoutée brute, voir DP 1219, 29.6.95), que ce soit pour expérimenter de nouvelles pistes de partage du travail ou même pour décloisonner le travail salarié du travail non rémunéré. Les remèdes de cheval de l'ultralibéralisme fonctionnant, à cet égard, comme repoussoir.

Dans ce contexte, les thèses provocantes du sociologue français Roger Sue, professeur à la Sorbonne, stimulent la réflexion, même si elles sont à des années-lumière du pragmatisme helvétique. Dans notre pays, en effet, les spéculations intellectuelles sont généralement, non sans suffisance, renvoyées au rayon des utopies.

Richesse de la production informelle

Pour Roger Sue, nos sociétés sont au cœur d'une mutation sans précédent depuis la naissance du monde industriel. Après la longue domination du religieux sur la société, le travail, synonyme de torture (tripalium) dans les temps anciens, est devenu la valeur qui structure toutes les activités contemporaines, rythme les travaux et les jours, donne sens à la vie. «Nous sommes passés, comme l'écrivait Max Weber, d'une économie du salut au salut par l'économie». Pour le sociologue, ce temps touche à sa fin. Le travail ne cesse de se raréfier, mais la production ne cesse d'augmenter. Parallèlement, ce qu'il appelle la production informelle (autoproduction associative, travail au noir, économie domestique, etc.), c'est-à-dire tout ce qui est produit en dehors des entreprises, génère des richesses supérieures, affirme-t-il, au PNB. Un fait implicitement reconnu puisque on tendrait aujourd'hui à valoriser ce que l'individu apporte à l'entreprise, donc les connaissances ou savoir-faire informels

qu'il acquiert au dehors d'elle.

Autre raison pour contester le travail dominant: il n'est plus la source de revenu principale, évincé par la redistribution sociale et par les revenus du capital. Ce que Marx et une certaine pensée du 19^e prophétisaient – un stade où la richesse serait suffisante pour permettre le dépassement du travail – est arrivé, mais d'une autre manière, annonce Roger Sue.

La définition même du travail a changé

Pourtant, si le travail est à bout de souffle, il reste prédominant dans notre imaginaire social, et nous interdit de trouver des solutions nouvelles. «Keynes disait déjà que le travail disparaîtra peu à peu mais que la société ne saurait pas y faire face...». Ainsi devant la situation actuelle, ne sommes-nous pas capables d'aller au-delà des trois types de mesures suivantes:

- augmenter le volume du travail (occuper les chômeurs, par exemple)
- partager le travail (ou le réduire d'une façon qui reste non significative)
- admettre que le travail disparaît mais continuer à distribuer un revenu (allocation universelle).

Tout est à reconsidérer. La notion de durée du travail ne tient plus (la rentabilité le remplace par la notion de tâche). Le travail stable est fini. Quant aux entreprises, elles n'ont pas pour finalité de créer des postes de travail! Cette *tabula rasa* d'un certain nombre d'illusions, entretenues par ceux qui y ont intérêt, devrait déboucher sur une sorte de révolution. L'auteur propose de revisiter Adam Smith pour inventer une nouvelle richesse des nations. Celle-ci serait basée sur ce qui peut encore créer de la croissance: l'environnement, l'éducation, la culture, l'information, les loisirs, les services relationnels, la santé. Comment? En sortant des lois du marché, en comptant sur la réciprocité, sur une unité non monétaire, (par exemple des bons, donnant droit à d'autres services), sur la reconnaissance du volontariat, qui ouvrirait un droit à indemnisation, s'ajoutant au revenu du travail. Ce nouveau secteur, complémentaire aux trois autres, le quaternaire, jetterait les bases d'une nouvelle économie, plus performante.

Renvoyons ceux qui veulent en savoir plus, en particulier sur la manière de financer le lancement de ce modèle, à l'ouvrage à paraître de Roger Sue, sur le «secteur quaternaire». ■

Le prix de la mobilité

Frères mais pas jumeaux

COÛTS SOCIAUX

L'estimation des coûts externes – accidents, dommages et charges sur l'environnement – est tirée d'un rapport établi par l'Université de Karlsruhe et le bureau Infras de Zurich portant sur 17 pays européens dont la Suisse.

(jd) Dans sa première édition de l'année, l'hebdomadaire *Die Weltwoche* s'est attelé à l'établissement de la facture des transports en Suisse, à l'exclusion du trafic aérien et naval. Le montant, 70 milliards, est impressionnant, d'autant plus qu'en termes d'efficacité, le trafic routier, qui représente l'essentiel de cette somme, affiche un résultat particulièrement mauvais: une voiture transporte en moyenne 1,7 personne, avec un taux d'efficacité énergétique de 20%, et reste immobilisée 22 à 23 heures par jour.

La facture dans le détail (encadré).

TRAFIC ROUTIER PRIVÉ

Voitures ¹	31	mia
Bus, motos	1	mia
Camions ²	16	mia
Déficit du compte routier	1,3	mia
Coûts sociaux	10	mia
<i>Total</i>	env. 60	mia

TRANSPORTS PUBLICS

Chemins de fer	7,6	mia
Cars	2,1	mia
Coûts sociaux	0,4	mia
<i>Total</i>	env. 10	mia

¹ amortissement, réparations, assurances, impôts, carburant.

² y compris le salaire des chauffeurs.

Au total 70 milliards, soit 20% du produit intérieur brut, sont engloutis chaque année dans la mobilité. Soit plus que ce que dépensent tous les ménages du pays pour l'alimentation et l'habillement.

Par ailleurs les projets pour la prochaine décennie ne manquent pas d'ambition. Pour les financer, la Confédération devra déboursier 94 milliards de francs d'ici 2005 (autoroutes, transversales alpines, Rail 2000, plus la couverture des déficits et l'extinction des dettes). Mais déjà Berne et les cantons ne disposent plus des moyens suffisants pour l'entretien du réseau routier existant. Le Conseil fédéral a abaissé de 88 à 68% les subventions pour l'entretien et le renouvellement des routes nationales et les cantons ne pourront assumer la différence. Mais on continue pourtant de construire, dans une fuite en avant qui coûtera fort cher aux prochaines générations. A moins que, conscients de l'impasse, autorités et majorité populaire admettent que le transport doit couvrir ses coûts, aujourd'hui déjà. ■

(jd) En matière énergétique, le Danemark et la Suisse ont beaucoup en commun. Hostiles à l'énergie nucléaire, les deux pays ont conçu un programme d'économie et de promotion des énergies renouvelables intitulé, là-bas comme ici, «Energie 2000». Mais là s'arrête les similitudes: frères mais pas jumeaux. Contrairement à la Suisse, le Danemark a passé à l'action de manière décidée. Le dossier présenté par *Coopération* (n°4, 24.1.1996) ne peut que faire pâlir d'envie les responsables de la politique énergétique fédérale.

Si le but est ambitieux – indépendance à l'égard des énergies non renouvelables dès 2030 –, des résultats tangibles sont déjà obtenus: stabilisation de la consommation énergétique dès 1994 avec néanmoins un taux de croissance économique de 4,7% et près de 8% de la consommation assurés par des énergies renouvelables. A la clé de ce succès, le développement du chauffage à distance (70% de la population raccordée), plus efficace que le chauffage individuel et la généralisation du couplage chaleur-force; une amélioration substantielle de l'isolation du parc immobilier, des taxes élevées qui représentent 15% de la charge fiscale, compensées par une réduction de l'impôt sur le revenu, l'obligation faite aux sociétés d'électricité de racheter la production décentralisée et d'utiliser la biomasse. ■

MÉDIAS

Le dernier cahier de la *Revue suisse de science politique* contient une intéressante étude, en allemand, du professeur Armingeon sur l'extrême-droite en Suisse en comparaison internationale. Pour différentes raisons, le potentiel de l'extrême-droite en Suisse «est légèrement inférieur à la moyenne des autres pays de l'Europe occidentale».

Ce cahier contient aussi la suite d'un débat sur la Nouvelle gestion publique

Dès février *Solidarité*, journal du syndicat FCTA, publiera une partie en langue italienne pour les membres italophones. C'est la conséquence du conflit avec la FTMH et le SIB qui veulent constituer un syndicat des services.

A l'initiative d'un étudiant allemand, une entreprise a été fondée il y a vingt-cinq ans pour permettre aux étudiants d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse de s'abonner à des conditions préférentielles à plus de 450 journaux et publications professionnelles. Le nom: «Studenten Presse - Pressevertrieb GmbH».

COURRIER

Nouvelle-Zélande: L'Etat-providence en question

A la suite de l'article de Jean-Christian Lambelet (DP 1242, 25.1.96), dans lequel est cité l'exemple de la Nouvelle-Zélande qui, ayant déréglementé son économie, son système de protection sociale et son marché du travail, s'est retrouvée dans une situation de «dynamisme économique retrouvé, (...)» et avec une baisse du chômage (...), un lecteur nous transmet un article paru dans Courrier international N° 178 (reprenant un texte de The Independent on Sunday, Londres), de mars/avril 1994, qui demeure d'actualité et qui jette un autre éclairage sur ce pays.

«Dix ans de libéralisme ont transformé la Nouvelle-Zélande. En pire. Au nom de la compétitivité, les travaillistes avaient privatisé à tous crins. Depuis 1990, les conservateurs ont démantelé les régimes sociaux. Aujourd'hui, l'économie est florissante, mais la société est à deux vitesses. Un habitant sur sept vit au-dessous du seuil de pauvreté et le taux de criminalité est au plus haut. Un exemple à ne pas suivre?»

Le système de protection sociale de la Nouvelle-Zélande remonte à 1898 – date de l'introduction des pensions de retraite pour les personnes âgées en difficulté. En 1926, la Nouvelle-Zélande inventait les allocations familiales. En 1938, le système de sécurité sociale néo-zélandais était le plus complet du monde. Ses instigateurs voulaient faire en sorte que tous les citoyens «aient l'impression de participer et d'appartenir à la collectivité.»

Vers 1984 cependant, la croissance économique de la Nouvelle-Zélande s'est ralentie et le taux de chômage a commencé à augmenter. C'étaient les années Reagan-Thatcher; quand l'idéologie libérale était à son apogée en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis (...). Le principe de l'universalité des prestations sociales a été abandonné et leur niveau drastiquement réduit. Le remboursement des dépenses de santé a été indexé sur les ressources des assurés. Son objectif, pour reprendre la phraséologie désormais familière, était de faire reculer l'Etat et de supprimer la «drogue» de l'Etat-providence. La Nouvelle-Zélande est ainsi devenue le premier pays de l'après-Etat-providence (...).

Le pays de l'après-Etat-providence a son symbole: la banque alimentaire, qui fait désormais partie intégrante du système de protection sociale. Quand une personne demande de l'aide à l'Etat, les fonctionnaires la dirigent vers la banque alimentaire la plus proche (...). Avant d'emporter leur colis, les candidats doivent passer un entretien au cours duquel leurs besoins sont évalués. Ils sont donc obligés de faire la

queue pendant deux heures. Personne ne demande pourquoi des enfants ont faim dans ce pays qui exporte tant.

En 1990, seul le système de protection sociale restait à peu près intact. C'était le plus gros morceau, dernier obstacle à la «société entrepreneuriale» qui récompense exclusivement la rentabilité et l'initiative privée. Lorsqu'il est arrivé au pouvoir après les élections de 1990, le National Party n'y est pas allé par quatre chemins. Encouragée par les patrons, la ministre des Finances Ruth Richardson (on parle maintenant de «ruthanasie» pour évoquer sa politique) a supprimé les allocations familiales pour tous... Les allocations et indemnités jusqu'alors versées aux chômeurs, aux veufs, aux malades et aux familles monoparentales ont été réduites de 9 à 25%. Le droit automatique à une pension de retraite a été supprimé au profit d'une pension indexée sur les ressources.

Les dépenses de santé ont elles aussi été «ciblées», pour reprendre l'une des expressions préférées de la nouvelle droite. La population a été divisée en trois catégories. La première regroupe les plus bas revenus: sur présentation d'une carte communément appelée «la carte des pauvres», ils reçoivent des soins gratuits.

(...) De tous les pays industrialisés, la Nouvelle-Zélande détient également le triste record du taux de suicides chez les hommes jeunes (...). La criminalité a connu une progression fulgurante, avec une recrudescence particulière des agressions et des vols (...).

En toute logique, on enregistre une augmentation des dépenses imputables à la police, à la justice et au système pénitentiaire. La police rénove son arsenal, on construit des prisons et on recrute des armées de surveillants. Les réformes de ces dix dernières années ont pourtant été décidées au nom du «moins d'Etat». Chassez-le et il revient au galop – sous son jour le plus coercitif – avec ses juges et ses geôliers». ■

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédactrice:
Valérie Bory (vb)
Ont également collaboré à ce numéro:
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Composition et maquette:
Valérie Bory,
Françoise Gavillet
Secrétariat:
Murielle Gay-Crosier
Marciano
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et
Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
85 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9

Heureux Valaisans

L'impôt auto varie, on le sait, d'un canton à l'autre. Selon les chiffres de 1994, pour la catégorie de voitures de tourisme la plus fréquente (2000cm³ de cylindrée), c'est le Valais qui, avec 220 francs, se montre le moins gourmand. Suivent Schaffhouse avec 264 et Genève avec 284. Le canton le plus onéreux, Berne, est deux fois plus cher que le Valais: 503 francs. Il est précédé de peu par Vaud qui frappe aussi lourdement les automobilistes: 490 francs. La moyenne suisse est de 390 francs. En Suisse, les taxes sur les véhicules ont rapporté à l'Etat une moyenne de 245 francs par véhicule de 1000 cm³, de 390 francs pour 2000 cm³ et de 518 francs pour 3000 cm³. Au-delà de cette cylindrée, la progression de l'impôt diminue proportionnellement.

(Source SDES et Administration fiscale des contributions, *Charge fiscale en Suisse*, 1994).

La Suisse est un pays en voie de développement

Si tous les humains aspiraient au style de vie des Suisses – et qui saurait leur en refuser le droit ? – il leur faudrait cinq planètes semblables à la terre afin d'assurer leurs besoins en air, sol, eau, bois, métal et énergie. La seule solution, c'est une réduction volontaire de nos gaspillages. Le rapport INFRAS «Pour une Suisse durable» suggère une méthodologie et quantifie les efforts à faire.

(ge) Le Sommet de la Terre de Rio définit le développement durable comme «répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs». Les générations à venir doivent bénéficier des mêmes conditions de vie que nous, et tous les habitants de la planète, au Nord comme au Sud, doivent bénéficier des mêmes droits à l'utilisation des ressources et d'un environnement intact. Le rapport se base sur le principe de la *répartition équitable* en vertu duquel chaque homme jouit du même droit d'utilisation de l'environnement. Autrement dit, tous les pays doivent disposer de la même quantité de ressources globales par habitant.

Espace environnemental

Pour quantifier cette équipartition, on a recours au concept d'espace environnemental. Ce paramètre décrit les ressources qui sont à disposition annuellement pour chaque être humain ou, dans le cas des pollutions, les émissions maximales pour sauvegarder la capacité écologique de l'écosystème; les dimensions de cet espace sont l'énergie, le climat, l'air, la consommation (matières premières, bois), l'utilisation du sol, de l'eau, et la biodiversité. Cha-

que être humain a donc le même espace environnemental – mais nous sommes aujourd'hui loin du compte! Il faudra attendre 2050 pour que la répartition équitable soit atteinte, si tant est que les pays riches ont la volonté politique de mettre en œuvre les réductions drastiques de notre consommation. Le tableau ci-dessous en donne quelques exemples.

Réduction drastique

Dans la perspective du développement durable, les émissions de CO₂ doivent être limitées (dans le monde entier) à un niveau qui ne modifie pas le climat. Selon l'étude, il faut pour cela que les émissions totales, qui s'élèvent aujourd'hui à environ 21 mia de t/an, soient réduites de moitié d'ici 2050. Tous les individus ont droit à la même quantité d'émissions; on divise ces 10 mia de tonnes par le nombre de terriens, et l'on multiplie par le nombre d'habitants de chaque pays. Pour atteindre le niveau durable, la Suisse devra réduire sa consommation d'énergie fossile (grande génératrice de CO₂) de 23% d'ici l'an 2010 et même de 68% d'ici 2050.

Un projet qui préconise de telles réductions est-il mort-né ? Deux remarques:

- La difficulté d'obtenir des données; dans notre dernier dossier sur le CO₂ (DP 1162, 10.3.1994), les émissions *dues à l'homme* n'étaient que de 7 mia/t/an, 5 dues aux hydrocarbures et 2 à la déforestation; en plus, la moitié du CO₂ produit n'était pas retrouvé, pris dans un puits à CO₂ encore inconnu.

- Les différentes dimensions de l'espace environnemental interagissent; or cette première étude les isole. Mais en synergie, il suffira peut-être d'un peu moins de viande, un peu plus de vélo, un peu moins d'emballage alu et d'un peu plus de parcs nationaux.

Le mérite principal de l'étude est de relancer le débat du «suivi de Rio» en Suisse, où il était bien ralenti; la révolution du développement durable est à faire – et nous avons peu de temps. ■

Sources: Etude INFRAS, commanditée par Greenpeace, le WWF, la LSPN, la SPE, la FSE, la Déclaration de Berne, et la Communauté de travail des œuvres d'entraide; le projet «Sustainable Europe» est répété dans chaque pays européen.

Emission/ consommation	Consommation actuelle	Espace environnemental	Modification nécessaire (d'ici 2050)	Objectif 2010
Emission de CO ₂ (t)	6.3	1.7	-73%	-26%
Energie primaire (GJ)	150	75	-50%	-30%
Energies fossiles	90	29	-68%	-23%
Energie nucléaire	36	0	-100%	-100%
Energies renouvelables	24	46	+92%	+47%
Consommation de bois (m ³)	0.64	0.56	-10%	
Ciment (kg)	627	80	-87%	-22%
Engrais phosphatés	5.9	2.6	-56%	-56%
Emissions de SO ₂	9	3.7	-60%	

Consommation actuelle: en Suisse, par tête et par an. Espace environnemental: consommation, par tête et par an, compatible avec un développement durable. Objectif 2010: objectif intermédiaire.